



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

CHRS

Question écrite n° 6184

Texte de la question

M. Hubert Falco attire l'attention de Mme le ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la sante et de la ville, sur la situation preoccupante des centres d'hebergement et de readaptation sociale. Dans un contexte economique degrade, leur role est primordial dans le domaine de la lutte contre l'exclusion, car ils ont une mission d'accueil et d'orientation des personnes qui rencontrent des difficultes d'insertion. Les CHRS connaissent d'importantes difficultes budgetaires qui reduisent d'autant leurs moyens. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer quelles mesures elle compte prendre pour redonner aux CHRS leur pleine capacite d'action.

Texte de la réponse

Certains centres d'hebergement et de readaptation sociale connaissent actuellement des difficultes financieres. Afin de pallier ces difficultes, le ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la sante et de la ville, a demande a ses services d'etudier la repartition des credits constitues en reserve nationale, pour harmoniser les moyens au niveau des departements, dans le but de retablir un fonctionnement normal pour les etablissements en cause. Les directions departementales des affaires sanitaires et sociales concernees ont ete avisees des possibilites de dotation supplementaire, qu'elles ont ete chargees, le cas echeant, de repartir en fonction des besoins des etablissements. De plus, une mission conjointe de l'inspection generale des affaires sociales et de l'inspection generale des finances a ete chargee d'examiner l'origine et l'ampleur des difficultes financieres rencontrees par ces etablissements. Elle doit remettre ses conclusions prochainement.

Données clés

Auteur : [M. Falco Hubert](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6184

Rubrique : Centres de conseils et de soins

Ministère interrogé : affaires sociales, santé et ville

Ministère attributaire : affaires sociales, santé et ville

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 septembre 1993, page 3126

Réponse publiée le : 25 octobre 1993, page 3654